



## **DÉLIBÉRATION**

## Approbation de la modification n°1 du Plan local d'urbanisme du Palais-sur-Vienne – Reclassement de la zone de développement de loisirs 1AUL en zone UEr et modification de l'OAP n°5 Ancien site CGEP

1 DOCUMENT - Publié le 9 Juillet 2024

Délibération du 27 juin 2024



**≛** TÉLÉCHARGER

Le dossier complet est consultable en ligne sur le site internet du Géoportail de l'urbanisme, à l'adresse suivante : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr (https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/)